



PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
MAIRIE DE SAINT ETIENNE LES ORGUES (04230)

Table des matières

I) LES MOYENS.....	3
• Lieux d'accueil et infrastructures	3
• Moyens financiers :	4
• Moyens matériels :	4
• Les moyens humains :	5
• Le partenariat :	5
II) LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX	5
III) LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	7
IV) LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE	8
V) MODALITÉS D'ORGANISATION ET D'EVALUATION.....	10
I) Public accueilli et repérage des besoins spécifiques	12
II) Objectifs généraux	12
III) Points forts	12
IV) Besoins.....	13
V) Moyens humains, matériels et financiers	13
VI) Compétences à développer	13
VII) Cycle d'activités	14
VIII) Organisation des temps d'activité et de repos	14
IX) Participation active des jeunes	14
X) Méthodes d'évaluation et réajustement	14

Projet pédagogique

Accueil de loisirs Périscolaire de Saint-Etienne-les-Orgues

Enfant 3/11 ans et Adolescents 11/17 ans

La Mairie de Saint-Etienne-les-Orgues organise cet accueil de loisirs pour les enfants et les adolescents en ayant pour but de participer au développement durable et en sensibilisant les enfants et les jeunes aux valeurs de solidarité, de respect et de responsabilité.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS

I) LES MOYENS

- **Lieux d'accueil et infrastructures**

3/6 ans : L'accueil des jeunes enfants est pensé pour répondre au mieux à leurs besoins, toujours dans un respect du rythme et du développement de chacun et en garantissant leur sécurité morale, physique et affective (accueil personnalisé et aménagement progressif si nécessaire).

L'accueil est assuré par un animateur-trice dédié et compétent qui proposera un programme d'activité spécifique. Cet animateur-trice se verra en charge de maintenir un lien constant avec les familles afin de rendre compte du déroulement des journées, des difficultés rencontrées et de trouver des solutions alternatives en cas de besoin.

Une attention particulière et bienveillante sera apportée aux relations entre les membres d'une même famille : frère, sœur, cousin...

Différents espaces de jeux facilement repérables sont pensés pour intégrer au mieux ce jeune public : Espace de dessin, jeux de constructions...

Un coin calme est également installé pour leur permettre de se reposer sans être mélangé ni dérangé par les autres enfants. Un temps de sieste est proposé aux plus jeunes dans la classe de maternelle de l'école. Ainsi ils ont accès à des lits avec couverture et des toilettes à proximité.

Les temps d'animation sont adaptés en fonction de leur rythme sur l'ensemble de la journée. Ils peuvent également, s'ils le souhaitent, participer aux animations avec les plus grands en sachant qu'ils seront parfaitement intégrés.

6/11 ans : Toutes les commodités sanitaires sont adaptées et pensées pour les enfants.

Un programme d'activité spécifique est proposé à chaque période de vacances et de temps périscolaire en respect constant du projet éducatif de la commune.

Un espace dédié et adapté est installé dans les locaux du périscolaire. Les enfants sont acteurs de leur espace, ils choisissent la décoration, ont accès à des jeux pour leurs âges et peuvent s'y retrouver pour partager un moment uniquement entre eux, toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation.

Infrastructures : De plus nous disposons de différents espaces publics que nous utilisons, en fonction des saisons :

- City Stade et skate parc
- Bibliothèque
- Piscine
- Jardin Public : Sentier des saveurs.
- Boulodrome
- Court de Tennis avec l'accord du club
- Terrains et espaces verts pour les grands jeux d'extérieurs
- Territoire de la montagne de Lure : sortie raquette, neige...
- Lieux de visite à caractère culturel ou patrimonial (Exploitations, Artisans...)

- **Moyens financiers** :

Chaque structure dispose d'un budget d'animation pour les achats de matériel pédagogique, les prestataires et le transport en commun.

Chaque directeur/trice est responsable de son budget et le gère en fonction des programmes d'activités de chaque période.

- **Moyens matériels** :

Nous disposons :

- de matériel éducatif et pédagogique (petit matériel et jeux de société),
- de matériel sportif (ballons, raquettes de ping-pong, ...),
- d'un minibus 9 places et d'un véhicule 5 places pour les sorties,

- **Les moyens humains :**

Le service est coordonné par une animatrice diplômée aussi en charge de la direction des accueils 11/17 ans. Le Centre de loisirs et le périscolaire sont sous la responsabilité d'un directeur BAFD.

Le service compte à son actif 2 animateurs diplômés BAFA à l'année et embauche pour la période estivale des animateurs en fonction des effectifs et des normes d'encadrement en vigueur.

De plus nous sommes en capacité d'accueillir et d'accompagner des stagiaires (BAFA, BPJEPS...). Les propositions d'activités nous amènent aussi à recruter ponctuellement des professionnels qualifiés dans les domaines sportifs ou techniques.

- **Le partenariat :**

Il est essentiellement local avec des associations comme les mARTmites, les clubs sportifs, la ludothèque, Bleu en Lure, Envisage...

Nous nous appuyons aussi sur des réseaux départementaux : REAP, CODES, UDAF, La ligue de l'enseignement...

La salle des jeunes fait aussi partie du réseau départemental sous l'égide de la DDCSPP qui permet aux structures d'accueils d'adolescents de se réunir régulièrement pour échanger sur leur situation et programmer des activités en commun.

II) LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La Salle des Jeunes et le Centre de Loisirs visent à accompagner et à guider les enfants et les adolescents dans leur apprentissage de la vie en société. Ils visent à favoriser l'expression, la socialisation, la responsabilisation et le respect des différents publics accueillis.

Notre ambition éducative s'inscrit :

- sur les fondements de l'Education Populaire :

« C'est l'éducation qui n'est pas cadrée dans les structures traditionnelles de la famille, de l'école ou de l'université. C'est l'éducation au sein du " temps de loisir ", par la pratique volontaire de la vie de groupe, la confrontation, le partage. C'est aussi l'éducation de chacun par chacun: l'éducation qui ne vient pas d'en haut, des classes dominantes, mais qui cherche à refondre la culture populaire en accordant une égale dignité à toutes les classes de la société.

Celle aussi qui ne se limite pas à la " haute culture ", ni même aux œuvres d'art, mais qui cherche la culture au sens large : sciences, techniques, sports, connaissance des arts, expression artistique.

C'est l'apprentissage de la citoyenneté : la citoyenneté qui n'est pas seulement la politisation (l'art de réfléchir sur la politique institutionnelle) mais une pratique active : art de parler en public, de savoir écouter, de gérer un groupe, de s'intégrer à la société... »

Jacques Bertin - Pour le magazine Politis

- **sur les bases de l'éducation au développement durable :**

L'éducation pour le développement durable (EDD) vise à doter les individus de comportements, compétences et connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et les autres, aujourd'hui et à l'avenir, et de traduire ces décisions en actes.

Site de l'UNESCO, Education pour le développement durable

- **sur les valeurs de la république et de la laïcité :**

La liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, mais aussi la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations sont les socles sur lesquels s'appuie notre accompagnement éducatif. L'objectif de cet accompagnement est de développer la capacité à vivre ensemble, penser et agir par soi-même et avec les autres.

1) L'expression :

- Développer la créativité, la curiosité et l'imaginaire.
- Favoriser l'échange, permettre de découvrir d'autres activités, d'autres lieux, d'autres groupes.
- Valoriser les capacités de chacun.
- Permettre la découverte de différents domaines d'expression : culturelles, scientifiques, artistique, sportives et littéraire.
- Mise en place de temps de parole et d'échange.

2) La socialisation, le respect :

- Former un groupe uni, tolérant et respectueux.
- Appréhender, élaborer et respecter les règles de vie en collectivité.
- Valoriser les actions collectives.
- Susciter un partenariat annuel avec des partenaires locaux.
- Assurer un lien et un accompagnement avec les parents.

3) La responsabilisation :

- Développer l'autonomie en rendant l'enfant, autant que possible, acteur de sa vie au sein des différents accueils.
- Permettre le libre choix des activités et la mise en place de projets par l'enfant.
- Amener les enfants et les jeunes à s'intéresser et à s'impliquer dans la vie de la commune.

4) Protection de l'environnement et écocitoyenneté :

- Réduire l'empreinte écologique de nos actions.
- Adapter notre consommation (énergétique, alimentaire, activités).
- Valoriser les ressources naturelles locales.
- Travailler avec des associations locales.

5) Lien entre des acteurs de la vie scolaire et extrascolaire :

- Maintenir le lien entre les équipes périscolaire et l'équipe pédagogique permettant le suivi de projets communs.
- Harmoniser les règles de vie afin d'offrir un cadre de vie cohérent aux enfants et au personnel encadrant.

III) LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Aménager différents espaces : Coin calme, espace créatif et sportif, bibliothèque idéale.
- Prendre en compte à tout moment les envies et les besoins de chacun : défoulement, temps calme, jeux collectifs, création individuelle et organiser une journée type qui intercale ces différents moments.
- Développer un partenariat avec le SYDEVOM pour la mise en place du tri et du compostage des déchets alimentaires de la cantine.
- Sensibiliser les enfants au tri sélectif en réalisant avec eux des supports tel qu'une poubelle de tri.
- Pérenniser un goûter partagé sur le temps périscolaire du soir.
- Aménager un espace potager dans le jardin attenant à l'école et proposer des thèmes en lien avec l'écologie et la Nature.
- Proposer des thèmes, en lien avec l'éducation artistique et l'artisanat d'art, pour chaque période d'accueil par le biais d'interventions et d'ateliers tels que le conte, stage d'art du clown ou encore le « jeu de peindre ».
- Permettre une auto évaluation des différents accueils par les enfants grâce à un temps quotidien de parole, d'échange et d'écoute dans un esprit ludique : bâton de parole, arbre à palabres, météo des émotions.
- Participer à des projets collectifs sur la Commune (Fenêtre de l'avent, Carnaval, Sapin de Noel, ...).
- Mise en valeur de la richesse de notre territoire par la construction de partenariats avec les établissements culturels et les associations locales telle que l'ALPO, la Terraieto...
- Mettre en place des temps d'accompagnement à la parentalité.

- Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles), inclusion des personnes en situation d'handicap et application d'une tarification modulée.
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant en lui donnant des missions adaptées à son âge tel que le débarrassage de son couvert à la cantine, le rangement des jeux, la gestion de son pique-nique...
- Développer un partenariat avec l'association Envisage afin de travailler sur la communication bienveillante et coopérative.
- Mettre en place des projets éducatifs et ludiques avec l'école afin d'entretenir le lien entre les différents services.
- Rendre l'enfant acteur de sa vie aux différents accueils en lui permettant de choisir certaines activités, de prendre part au développement de certains projets...

IV) LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE

L'équipe d'animation veillera à établir un climat de confiance et de respect mutuel au sein de ces espaces de socialisation. Cette démarche suppose l'adhésion de tous à un règlement intérieur élaboré en commun. Une dynamique coopérative doit amener chaque participant à s'engager dans un projet global des structures que nous dénommons « le bien vivre ensemble ». A ce titre les enfants et les adolescents sont amenés à respecter les limites du cadre défini ensemble au préalable. Ils sont ensuite incités à tester leur autonomie et leur sens des responsabilités dans des lieux et des temps d'animation appropriés.

Animer des groupes demande un engagement très important et empreint de responsabilité et de confiance. Notre rôle ne se résume pas à surveiller des enfants mais englobe de nombreuses fonctions :
 Nous devons être un lien privilégié entre les enfants et les autres adultes responsables de leur éducation : Parents, Equipe enseignante, Elus, Responsables associatifs...

Nous devons veiller à la sécurité physique, moral et affective des publics accueillis selon les principes d'égalité, de laïcité, de justice et de solidarité qui fonde notre ambition d'animation.
 Nous devons veiller à proposer des activités multiples et variés pour permettre la découverte et la richesse culturelle.

Une attention particulière sera apportée pour assurer la sécurité affective, physique et morale de l'enfant.

Pour cela nous veillerons à vérifier les lieux d'activités (visite préalable des lieux de sorties, mini camp, extincteurs, repérage des sorties de secours...).

Nous sommes attentifs à rappeler régulièrement aux enfants et aux animateurs saisonniers les consignes de sécurité : lieux de rassemblement en cas de problèmes, vigilance et positionnement de chacun en bord de route...

Nous restons attentifs à l'état de l'enfant : fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi...

Ces différents types d'activités ont pour objectif d'offrir un accueil de qualité, adapté à toutes les tranches d'âge, d'ouvrir cet accueil pour y inviter des intervenants extérieurs et les parents et de partir à la découverte de notre patrimoine et de notre richesse locale.

En ce qui concerne les modalités d'accueil, nous souhaitons instaurer un centre de loisirs ouvert et accueillant. Concrètement nous prenons le temps d'accueillir les enfants et les parents conjointement lors de l'ouverture pour assurer un relais de qualité entre la famille et l'équipe du Centre.

Pour l'accueil des maternelles nous souhaitons identifier une responsable de cette tranche d'âge et symboliser sa fonction à l'aide d'un objet repérable facilement par les tout petits (par exemple un collier de fleurs ou une veste de couleur ou un objet). Ainsi les enfants en bas âge sauront toujours à qui s'adresser et se sentiront sécuriser.

Notre travail s'inscrit bien dans une relation d'équipe et régulièrement nous organiserons des temps de travail pour élaborer, recadrer, débattre et évaluer nos actions.

Cette année nous allons travailler avec l'équipe d'animation et les enfants accueillis les mercredis sur le multimédia et l'image numérique. En effet ce médium devient de plus en plus omniprésent dans la vie quotidienne des enfants et il semble intéressant de les sensibiliser et de leur apporter différents savoir autour de ce thème.

Aussi, un soutien scolaire va être mis en place dans en début d'année les lundi et les jeudi de 16h30 à 17h30 avec la présence d'une maitresse, d'une ATSEM et d'une bénévole afin de répondre à al demande des parents. Les parents souhaitant bénéficier de ce service devront remplir une fiche d'inscription au préalable.

V) MODALITÉS D'ORGANISATION ET D'ÉVALUATION

VACANCES SCOLAIRES

Du Lundi au vendredi de 14h00 à 19h00

Ces horaires sont modulables en fonction du programme.

Une communication est faite directement auprès des jeunes par l'intermédiaire d'un envoi informatique des programmes mais aussi en direct au sein de la salle grâce à un panneau d'affichage. Tous les mois le programme d'activités fait l'objet d'un affichage en des lieux fréquentés par les adolescents et leur famille.

Chaque trimestre un temps de discussion et de débat devra permettre aux adolescents et à l'équipe d'évaluer

- Les animations proposées et réalisées.
- L'implication de chacun
- La participation et l'avancé aux projets jeunes-acteurs

De plus une rencontre annuelle avec une tournure festive sera proposée aux parents. Tout au long de l'année une évaluation sera rendue possible par la mise en place d'une boîte à idée en accès libre à la salle.

ALSH/PÉRISCOLAIRE :

Un programme mensuel est affiché à l'entrée de l'école et de la salle du périscolaire. Pour optimiser la communication auprès des familles, le programme est distribué en début de mois dans les cahiers de liaison de chaque enfant et diffusé sur le site internet de la commune.

Accueil périscolaire :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi : De 7H20 à 8H20 pour l'accueil du matin
De 11h30 à 13h30 pour la pause méridienne.
De 16H30 à 18H30 pour l'accueil du soir

ALSH mercredi :

Chaque mercredi hors vacances scolaires de 7h30 à 17h30.

La journée type :

- 7h30-9h00 : accueil des enfants et des parents. Mise en place de petits jeux, dessin et coin lecture.
- 9h15 : rassemblement dans la salle de motricité pour présenter la journée et rappeler les règles de vie.
 - 9h30-11h00 : temps d'animation.
 - 11h00-12h00 : temps libre durant lequel les enfants peuvent choisir leurs jeux.
 - 12h00-13h00 : repas tous ensemble.
- 13h00-14h00 : temps calme. Mise en place d'un espace de repos pour les enfants qui en ont besoin, lecture d'histoire, jeux calmes.
 - 14h00-16h00 : temps d'animation.
 - 16h00-16h30 : goûter tous ensemble.
- 16h30-17h30 : départs des enfants et mise en place de jeux libres.

ALSH vacances scolaires :

Deux semaines aux vacances de printemps, quatre semaines au mois de juillet de 7h30 à 17h30.

La salle des Jeunes

L'accueil collectif de mineurs s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans. Bien qu'aucun local fixe ne soit actuellement disponible, le projet prévoit d'en aménager un à terme. En attendant, de nombreuses activités sont organisées à l'extérieur de la commune, avec la possibilité d'utiliser ponctuellement la médiathèque.

I) Public accueilli et repérage des besoins spécifiques

Les jeunes concernés viennent principalement de la commune et des alentours, en particulier des collèges de Forcalquier et de Banon. Ce groupe, constitué depuis deux ans, bénéficie déjà d'une cohésion naissante. Les besoins identifiés portent sur l'apprentissage du vivre-ensemble, l'expérimentation de nouvelles pratiques et le développement de l'autonomie.

II) Objectifs généraux

- Favoriser l'expression et la créativité
- Développer la socialisation et la responsabilisation
- Encourager le respect, la tolérance et l'ouverture aux autres
- Stimuler la curiosité et les apprentissages
- Permettre la dépense physique et le bien-être

III) Points forts

Un noyau d'habitues facilite la cohésion, renforce la communication et participe à la dynamique du groupe.

IV) Besoins

La mise à disposition d'un local dédié permettrait d'accueillir davantage de jeunes. Ce lieu offrirait des conditions favorables pour certaines activités spécifiques (cuisine, activités manuelles) et constituerait un espace de référence où les jeunes se sentent représentés et reconnus.

V) Moyens humains, matériels et financiers

- Équipe composée d'un directeur et d'un animateur
- Deux véhicules (neuf places et cinq places)
- Budget d'environ 5 000 € par an (soit pour huit semaines de vacances scolaires)

VI) Compétences à développer

- Adapter son comportement et son langage selon les contextes
- Anticiper et prévenir les risques
- Développer curiosité, autonomie et sens des responsabilités
- Expérimenter de nouvelles activités pour enrichir ses capacités
- Apprendre à gérer et résoudre les conflits sans violence
- Comprendre les bases d'un budget et du monde professionnel
- Développer l'empathie, la tolérance et le respect de soi et des autres
- Gérer ses émotions et s'exprimer clairement
- Imaginer, concevoir et mettre en œuvre des projets
- Respecter l'environnement et adopter des gestes écoresponsables
- Acquérir des savoir-faire pratiques du quotidien (cuisine, courses, organisation)
- S'impliquer et s'investir durablement dans une activité ou un projet

VII) Cycle d'activités

Chaque semaine, le programme intègre :

- Une activité manuelle
- Une activité culturelle
- Une activité sportive
- Une activité inter-centre
- Un temps de réflexion
- Un moment en lien avec les pompiers
- Une activité culinaire
- Une sortie ou activité en extérieur

VIII) Organisation des temps d'activité et de repos

Les horaires restent flexibles afin de respecter le rythme des jeunes. Lors des journées complètes, la pause déjeuner (12h-14h) constitue un temps libre propice à la détente, aux échanges entre pairs et aux jeux spontanés.

IX) Participation active des jeunes

À la fin de chaque période de vacances, un bilan collectif est réalisé afin d'orienter la programmation future. De plus, certaines activités leur laissent la possibilité de faire leurs propres choix (sélection d'un film, d'un repas, etc.).

X) Méthodes d'évaluation et réajustement

Un bilan est mené avec les adolescents et les parents après chaque période de vacances. Le projet éducatif est réévalué chaque année afin de tenir compte des retours et de l'évolution des besoins. Le projet actuel a été mis en place cette année.